



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

PROCES-VERBAL N°02

Le 30 août 2023
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : Roger DESHEULLES, Président
Ylies DAOUDI, Raymond LAUGEROTTE

Assistent : Patrice LECHER, Léo RIVIERE

Excusés : BAILLARD Patrick, Roger VELOT

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

Le Président accueille Patrice LECHER et l'invite à se présenter.
Patrice fait état de son ancienneté dans cette fonction, de l'aide déjà apportée à la commission ainsi que de son investissement dans le District de l'Eure.

1 - EFFECTIFS

À la suite des divers mouvements interne en fin de saison (promotions vers le FFF et arrêts), la Ligue dispose de :

- 11 délégués fédéraux (un A – trois A prime – sept B)
- 22 délégués régionaux
- 3 délégués accompagnateurs

2 - DÉSIGNATIONS

Deux désignateurs à tour de rôle par semaine : Yliés DAOUDI et Raymond LAUGEROTTE
En cas d'absence, le Président la palliera.

Pour les désignations revenant à la Ligue, priorité sera donnée aux délégués régionaux, les délégués fédéraux voyant leur utilisation accrue par la reprise du N3 par la Fédération et la création de la D3 féminine.

Seront couvertes les compétitions nationales U19, U19F, U17, Coupe de France (6 premiers tours), Coupe Gambardella (jusqu'au 8^{ème} de finale), Coupe de France Féminine (jusqu'au 2^e tour fédéral)

Concernant les compétitions régionales, seront couvertes les rencontres du championnat R1 ainsi que des rencontres ciblées pour les compétitions de rang inférieur.



Le ciblage des rencontres se fait en concertation avec la Commission régionale de Gestion des Compétitions, les présidents de District étant invités à signaler toute rencontre qui leur paraît sensible.

A titre exceptionnel, il pourra être demandé à la Ligue de procéder à des désignations sur des rencontres N3 que la Fédération n'aura pu couvrir. C'est ainsi que sur les rencontres des 2-3 septembre, trois délégués régionaux seront affectés dans ces conditions ne sont pas connues.

A suivre les évolutions éventuelles en matière de désignations automatiques des officiels.

3 – TRAVAUX A MENER

- Envoi des cartes d'accréditation
- Règles de fonctionnement à actualiser
- Rappel du contenu du rapport

Les membres de la commission, constatant que les règles de fonctionnement sont de moins en moins respectées décident :

- D'octroyer en matière téléphonique un seul numéro **(02 35 15 71 95)** qui arrivera sur une position salariée en semaine et sur le membre de commission de permanence le week-end (pour les urgences).
- De renvoyer systématiquement tout mail ou toute correspondance qu'ils recevraient personnellement vers le service compétition, seul point d'entrée.

4 – ACCOMPAGNEMENT

La commission arrête la liste des délégués qui bénéficieront d'une mesure d'accompagnement cette saison. Le rapport à établir après chaque mission est validé.

5 – RECRUTEMENT

À la suite de la promotion de MME SUZÉ au niveau Fédéral, la Ligue ne compte plus d'élément féminin dans les effectifs.

Il est donc décidé de procéder à un appel à candidature spécifiquement pour des éléments féminins, recrutement piloté par la cellule communication, les règles de sélection restant identiques aux opérations précédentes.

6 – SÉCURITÉ

Le Président s'est déplacé en compagnie de M. Denis ROUXELIN, membre de la commission régionale des Gestion des Compétitions dans les clubs accédant au niveau R1 pour les sensibiliser aux aspects de sécurité. A noter la présence de M. Jean LIBERGE lors de certaines.

Ces réunions ont été enrichies d'exposés sur les procédures et l'utilisation de la FMI.

Ont été ainsi visités la Jeunesse FERTOISE BAGNOLES, l'ES COUTANCAISE, le HAVRE CAUCRIAUVILLE Sportif, l'Olympique PAVILLAIS et le SPN VERNON. A titre complémentaire y a été inclus le FC VAL DE REUIL.

Les Districts ont été invités à s'associer à ces rencontres. A noter l'excellent accueil reçu dans ces clubs.

La Fédération a listé une vingtaine de match à encadrer jusqu'à la fin de l'année. Le président a réparti sur les quatre référents régionaux de sécurité les missions à mener.

M. Benoit DA COSTA sera proposé comme référent régional de sécurité à la Commission Fédérale de Délégués Nationaux en tant que délégué fédéral.

Il sera proposé au Comité de Direction d'adjoindre M. David DOMINGUEZ CONDÉ dans la liste de référents fournis par la Ligue.



7 - COURRIERS :

- Mail de M. DOMINGUEZ CONDÉ David en date du 18 juillet 2023 souhaitant intégrer la Commission. La commission se greffe sur la réponse faite antérieurement à M. GASTEBOIS Marcel.
- Mail de M. GUISELIN Thomas en date du 19 juillet 2023 annonçant qu'au vu de son cursus universitaire il ne pourra être disponible cette saison. Pris note et vivement son retour.
- Mail de M. DORIZON Guy en date du 21 juillet 2023 demandant une année sabbatique. Accordé
- Mail de M. TIRET Jean-Luc en date du 24 juillet 2023 sollicitant la non-désignation sur un club. Transmis aux désignateurs.
- Mail de M. CROCHEMORE Mickael (Eure) en date du 10 août 2023 demandant les renseignements pour devenir délégué. Le président a répondu et charge M. LECHER du suivi de cette demande.

Le Président
Roger DESHEULLES

